



focus 3/19

mai

POINT FORT

Les villes suisses dans le climat à venir

Les villes sont particulièrement fortement concernées par une hausse future de la température. La raison en est le microclimat très particulier qui règne dans les villes. Les villes sont de véritables îlots de chaleur, car on y manque de végétation, facteur de rafraîchissement, et les surfaces bâties s'échauffent fortement, stockent la chaleur et la restituent principalement durant la nuit. Ainsi, lors des journées estivales de grande chaleur, les centres-villes peuvent enregistrer des températures nocturnes de 7°C supérieures à celles des régions périphériques proches. D'autre part, les bâtiments des villes impactent les systèmes éoliens locaux qui «ventilent» les villes, annihilant leur effet rafraîchissant.

Les nouveaux scénarios climatiques pour la Suisse CH2018 montrent qu'en Suisse, non seulement la température moyenne, mais également le nombre et l'intensité des canicules vont augmenter fortement au cours du 21^e siècle, à moins que les émissions mondiales de gaz à effet de serre ne soient bientôt fortement diminuées. Les canicules représentent un danger sanitaire avant tout pour les personnes très jeunes, âgées ou malades. Au cours des années passées, aucun autre danger naturel n'a fait – et de loin – autant de victimes en Suisse que les canicules estivales. La population des villes est plus fortement touchée que d'autres. Du point de vue sanitaire, un phénomène particulièrement préoccupant est celui des nuits tropicales – autrement dit les nuits où la température ne tombe pas au-dessous de 20°C. Les nuits tropicales sont aujourd'hui encore plutôt rares dans les villes suisses, mais elles vont augmenter fortement dans l'avenir.

Les villes doivent donc s'adapter. Elles pourront le faire en prenant des mesures aux niveaux de la planification et de la construction. On parle souvent de «ville blanche» (surfaces claires), de «ville verte» (p. ex. parcs de poche), de «ville bleue» (pièces et cours d'eau ouverts) et de «ville grise» (surfaces ombragées). Ont également leur importance les grandes surfaces libres ou couloirs d'air froid, qui permettent une meilleure aération. Ces mesures passent par une planification durable sur le long terme.

Les villes peuvent apporter une contribution décisive à la réduction de leurs émissions de gaz à effet de serre. On peut encourager la construction de bâtiments énergétiquement efficaces ou couvrir l'approvisionnement énergétique d'une ville par des sources renouvelables, et un encouragement des transports publics contribue à réduire les gaz à effet de serre du secteur des transports. Il existe déjà des programmes ayant un caractère exemplaire. De nombreuses villes suisses ont reconnu la Société à 2000 watts, et les labels «European Energy Award Gold» et le label suisse «Cité de l'énergie» sont de plus en plus répandus. Si l'on veut toutefois que l'augmentation de la température de la planète reste au-dessous de 1,5°C, des efforts supplémentaires sont nécessaires.

Olivia Romppainen-Martius, professeure de recherche en climatologie, Institut de géographie de l'Université de Berne.

Stefan Brönnimann, professeur de climatologie, Institut de géographie de l'Université de Berne.

Simon Scherrer, responsable spécialisé Évolution climatique, Office fédéral de météorologie et de climatologie MétéoSuisse.

Chère lectrice, cher lecteur,

La prochaine canicule ne manquera pas d'arriver. Elle sera particulièrement sensible également dans les villes, qui se réchauffent plus facilement que les zones périphériques. C'est pourquoi les villes suisses s'arment contre les conséquences désagréables du changement climatique et prennent des mesures pour s'adapter au climat. Parallèlement, la protection du climat et la démarche vers un avenir climatiquement neutre font entre-temps partie des priorités de l'agenda politique des villes. C'est ainsi qu'en février, Bâle a été la première ville suisse à déclarer l'état d'urgence climatique. Elle a ensuite été rejointe par Genève, Wil, Yverdon-les-Bains et d'autres villes encore.

Les villes peuvent jouer un rôle-clé dans la protection du climat, que ce soit en matière de mobilité, de logement ou de planification du milieu bâti. Le numéro actuel de «focus» est consacré à la politique climatique des villes suisses.

En vous souhaitant bonne lecture!

Sommaire

Point fort 1

Interview 2

Le thème 3

Session et procédures de consultation 4

L'UVS dans la ligne de mire 5

Agenda 6

INTERVIEW

«Un problème mondial qui doit aussi être résolu à l'échelon local»


Elisabeth Ackermann
Présidente du gouvernement du canton de Bâle-Ville

Elisabeth Ackermann est depuis 2017 conseillère d'État du canton de Bâle-Ville. En tant que présidente du gouvernement et cheffe du département présidentiel, son domaine de tâches couvre les relations extérieures, la culture, le développement cantonal et urbain et l'égalité des droits entre hommes et femmes. Avant son entrée en fonction, Elisabeth Ackermann était députée des Verts au Grand Conseil du canton de Bâle-Ville. De 1983 à 1988, elle a fait ses études au conservatoire de musique de Bâle, puis elle a enseigné dans plusieurs gymnases. Elle est mariée et mère de deux enfants adultes.

En réaction à la grève pour le climat, Bâle est la première ville suisse à déclarer l'état d'urgence climatique. Que cela signifie-t-il?

En approuvant la résolution sur la déclaration de «Climate Emergency», le Grand Conseil reconnaît que nous avons un problème de climat. Cette résolution est le signe que la politique a l'intention de s'investir plus que jusqu'ici pour la protection du climat.

Quels projets le canton de Bâle-Ville poursuit-il concrètement pour atteindre les objectifs de l'Accord de Paris?

Le canton de Bâle-Ville est de longue date et traditionnellement un pionnier en matière de politique énergétique. Pour l'électricité, il affiche une proportion de 100% d'énergies renouvelables. D'ici 2027, l'ensemble des transports publics fonctionneront avec des énergies renouvelables. Par la révision de la loi sur l'énergie, le canton entend réduire les émissions de CO₂ à 1 tonne maximum par habitant et par an d'ici 2050. Les mesures de mobilité durable contribuent elles aussi à atteindre les objectifs de l'Accord de Paris. C'est pourquoi le canton encourage les déplacements à pied et en vélo, étend le réseau de trams et dispose d'un fonds pendulaires qui assure le financement des parkings-relais. Le canton est en train d'élaborer une stratégie de l'e-mobilité destinée à encourager l'électromobilité. Et dans le domaine de l'alimentation, le canton a mis au point un bouquet de mesures.

Que fait Bâle pour que la population suisse elle aussi ces projets?

Ceux et celles qui vivent à Bâle en connaissent la haute qualité de vie et sont donc aussi prêts à participer aux mesures du canton ou à contribuer à les soutenir. Grâce aux taxes d'encouragement en matière d'énergie, le canton peut soutenir financièrement les particuliers en leur octroyant des contributions dans le domaine de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables. Le canton informe les associations, propriétaires fonciers, locataires et investisseurs des possibilités de mise en œuvre dans le cadre de la loi sur l'énergie. Mais il existe également des actions destinées à sensibiliser les habitantes et habitants.

Outre la protection du climat, un sujet de plus en plus important dans les villes est l'adaptation au changement climatique. Est-ce aussi le cas à Bâle?

Comme dans beaucoup d'autres villes, les effets d'îlot de chaleur sont nettement perceptibles à Bâle. C'est pourquoi le canton effectue actuellement une analyse climatique qui lui servira de base pour définir des mesures d'amélioration du climat de la ville, de sorte à améliorer la circulation de l'air et la création d'espaces verts. Bâle s'est vu décerner le label «VILLEVERTE SUISSE» pour sa gestion durable des espaces verts et son encouragement de la biodiversité. Grâce au fonds de taxe sur la plus-value, et au taux relativement élevé de la taxe par rapport aux autres cantons suisses,

Bâle est en mesure d'améliorer les espaces verts existants ou d'en créer de nouveaux.

Où voyez-vous les limites de l'engagement de la politique locale en matière de protection climatique?

Le changement climatique est un problème mondial qui doit toutefois aussi être résolu à l'échelon local. C'est pourquoi il est judicieux de réaliser autant que possible tout ce qui est faisable au niveau local. L'engagement de la politique locale s'arrête là où commence la responsabilité de la Confédération. Nous ne pouvons par exemple pas décider d'avoir à Bâle un centre-ville sans gaz d'échappement, car en Suisse, un véhicule admis à circuler a le droit de se déplacer sur toutes les routes. À cet égard, nous sommes tributaires des directives de la Confédération. Il en est de même d'un éventuel mobility pricing.

À quoi ressemblera Bâle dans 20 ans?

D'ici 2039, des étés comme celui de l'an passé deviendront la règle. Grâce à une politique anticipatrice, nous aurons à Bâle tenu compte des aspects touchant au climat urbain dans toutes les planifications. Pour un développement durable, nous avons besoin des efforts de l'économie, de la science, de la société civile et de tout un chacun. Et justement pour réduire la consommation en énergie et en ressources, nous sommes tributaires d'innovations et de nouveaux modèles de consommation. J'ai bon espoir que nous y parviendrons.

THÈME

Grèves pour le climat, canicule estivale et Accord de Paris sont un défi pour les villes suisses

Malgré un été sec et caniculaire, le Conseil national a rejeté fin 2018 une loi sur le CO₂ pourtant fortement édulcorée. Dans de nombreux endroits, la consternation était grande: comment la Suisse allait-elle remplir ses obligations découlant de l'Accord de Paris sur le climat? La jeunesse a répondu de façon surprenante et créative en faisant la grève de l'école pour faire passer un message clair: il nous appartient désormais à tous d'agir.



**Daniel Lehmann
Pollheimer**

Association suisse Infra-structures communales ASIC et secrétariat de l'Alliance pour le climat suisse

La question du climat a été relancée par le mouvement des grèves de la jeunesse pour le climat en Suisse et dans le monde entier. De nombreuses villes et communes se sont déclarées solidaires du mouvement et ont déclaré l'état d'urgence climatique. État d'urgence climatique ou pas: les villes suisses reconnaissent leurs responsabilités quant au réchauffement climatique et s'efforcent d'orienter leurs objectifs énergétiques et climatiques sur ceux de l'Accord de Paris.

Au jour d'aujourd'hui, de nombreuses villes et communes se sont déjà fixé dans le cadre de leur règlement communal des objectifs énergétiques et climatiques ambitieux correspondant à la société à 2000 watts ou à la société à 1 tonne de CO₂, qu'elles ont concrétisés par des concepts énergétiques et climatiques et mis en œuvre sous forme de

plans de mesures, comme l'explique dans une interview la présidente du gouvernement Elisabeth Ackermann en évoquant l'exemple de Bâle. Or ces objectifs sont bel et bien efficaces: c'est ce que montre par exemple la Ville de Zurich: en 2008, elle s'est imposé dans le règlement communal de réduire d'ici 2050 la consommation énergétique par habitant à 2500 watts et les émissions de CO₂ à une tonne par personne et par an. Dix ans plus tard, le bilan faisait état d'une baisse de quelque 1000 watts de la consommation énergétique, tombée à 3900 watts; quant aux émissions de CO₂, elles avaient diminué de 1,5 tonne pour tomber à 4,7 tonnes. À la mi-mai, la ville a décidé de franchir une nouvelle étape: le conseil communal a chargé le gouvernement de la ville de préparer un projet qui montre comment réduire les émissions de CO₂ de la ville à zéro d'ici 2030.

«De nombreuses villes et communes se sont déjà fixé dans le cadre de leur règlement communal des objectifs énergétiques et climatiques ambitieux.»

L'Accord de Paris a pour but de limiter le réchauffement moyen de la planète à nettement moins de 2 degrés Celsius par rapport à l'ère pré-industrielle. Pour ce faire, il faudra réduire à zéro les émissions mondiales de gaz à effet de serre entre 2045 et 2060. On compte y parvenir en s'appuyant sur le concept de «zéro émission nette», dont le calcul prend aussi en compte les puits de CO₂ tels que les forêts. Dans les faits, cela passe tout de même par l'abandon de l'utilisation des sources d'énergie telles que le charbon, le gaz ou le pétrole pour la mobilité, la chaleur et la production d'électricité.

Dans ce contexte, on est confronté à un renforcement des exigences posées aux objectifs énergétiques et climatiques municipaux et communaux. L'abandon de l'utilisation du gaz naturel pour l'approvisionnement en chaleur d'ici 2050 impose à bien des villes et communes de repenser en leur qualité de propriétaires des entreprises locales de distribution de gaz les éventuelles extensions de réseau et de mettre en place une planification de sortie sur le long terme. Un défi de taille est tout particulièrement le passage pratiquement intégral à un approvisionnement en chaleur basé sur les énergies renouvelables d'ici 2050. Les villes et les communes sont à cet égard tributaires de bonnes conditions-cadres juridiques. Et elles font confiance au Parlement fédéral pour les soutenir par une législation nationale efficace.

www.infrastructures-communales.ch
www.uniondesvilles.ch

En matière de protection du climat, les villes et communes suisses travaillent en réseau au niveau national comme international.

L'Alliance européenne pour le climat

L'Alliance européenne pour le climat (Climate Alliance) a été fondée en 1990 par une poignée de communes suisses, allemandes et autrichiennes dans le but de lutter conjointement contre le réchauffement climatique qui se profilait. Cette alliance est double: elle réunit d'une part des communes européennes de toute taille (du village à la métropole) et forme d'autre part un lien avec les peuples indigènes du bas-

sin amazonien. Aujourd'hui, 1700 communes s'engagent conjointement dans 26 pays européens pour la protection du climat.

www.climatealliance.org

L'Alliance suisse pour le climat

Depuis 1995, les membres suisses de l'Alliance européenne pour le climat se réunissent également trois fois par an pour pratiquer un échange d'expériences entre responsables des questions climatiques, énergétiques et environnementales. Au besoin, ceux-ci s'impliquent dans des projets communs tels que la comptabilité carbone, le document de positionnement sur l'électromobilité ou le projet «suffisance dans

les communes», réalisé en partenariat. L'Alliance suisse pour le climat comprend à ce jour 18 membres représentant plus de 1,2 million d'habitantes et habitants, soit 15 % de la population suisse.

L'accord universel de Paris sur la protection du climat exige un soutien fort au niveau local. L'Alliance pour le climat invite d'autres communes et villes à renforcer la voix collective des villes et des communes en vérifiant l'opportunité d'adhérer à l'alliance et/ou en assistant aux deux manifestations annuelles organisées à la fin de l'automne en Suisse alémanique et en Suisse romande.

www.klimabuendnis.ch

POLITIQUE

Regard sur la session d'été

Dans le cadre de la session spéciale de mai, le Conseil national a traité la modification de la loi fédérale sur la péréquation financière et la compensation des charges. L'Union des villes suisses se rallie aussi à la proposition de compromis des cantons, qui d'une part contribue à rendre la compensation des ressources plus objective et d'autre part permet de compenser plus équitablement les charges dues à des facteurs sociodémographiques. L'utilisation prévue des fonds fédéraux libérés permettra d'optimiser la péréquation financière: sachant que la moitié de ces fonds seront utilisés en faveur des cantons aux ressources modestes, le changement de système sera supportable même pour ces cantons. Le projet est donc à présent renvoyé avec une divergence minime devant le Conseil des États.

Les villes contre le blocage des zones 30

L'Union des villes suisses se réjouit du nouveau rejet début avril de l'initiative parlementaire Rutz «Ne pas entraver la fluidité du trafic sur les grands axes routiers» par la Commission des transports du Conseil des États. Cette intervention, qui vise à ne plus autoriser les zones 30 sur les grands axes routiers que pour des raisons de sécurité, restreindrait l'autonomie des communes et les priverait d'un instrument efficace dans la lutte contre le bruit et la régulation du trafic. L'Union des villes suisses compte désormais sur une décision rapide du plénum de la Chambre haute lors de la session d'été.

Pour une politique favorable à la famille

Si les parents ont recours à un accueil extra-familial pour leurs enfants, ils devront à l'avenir pouvoir déduire directement jusqu'à 25 000 francs dans l'impôt fédéral direct. Aujourd'hui, ils ne peuvent le faire qu'à hauteur de 10 100 francs maximum. Le Conseil national a approuvé à une nette majorité le relèvement de la déduction maximale pour frais de garde des enfants lors de la session d'hiver. C'est désormais au Conseil des États qu'il appartient d'agir. Le Conseil national veut pour sa part s'exprimer sur un postulat qui vise à charger le Conseil fédéral d'élaborer une stratégie de renforcement et de développement de l'encouragement précoce. Fait également l'objet de débats l'initiative pour un congé de paternité, pour laquelle l'Union des villes suisses soutient la contre-proposition indirecte. L'initiative populaire avait proposé un congé de paternité de quatre semaines, la contre-proposition émise par la Commission sociale du Conseil des États souhaite entre-temps accorder deux semaines de congé de paternité.

Contributions pour le rail et la route

Le Conseil national traite l'étape d'aménagement ferroviaire 2035, dont les coûts s'élèvent aujourd'hui à 12,8 milliards du fait de l'inclusion des projets infrastructureux proposée par sa commission dans les gares de Winterthur Grütze Nord et de Thoune Nord. Le Conseil des États traite les crédits d'engagement pour les

contributions fédérales provenant du fonds pour les routes nationales et le trafic d'agglomération (FORTA). La Commission des transports du Conseil des États se prononce en faveur d'une extension de l'infrastructure routière. Elle demande néanmoins à son conseil de supprimer du projet de loi les projets repris récemment par le Conseil national en raison de leur manque de maturité.

Ne pas désavantager le service civil

Le Conseil des États délibère sur la modification de la loi sur le service civil, qui prévoit plusieurs mesures pour rendre plus difficile l'accès au service civil, par exemple une obligation de service plus longue pour les personnes qui après avoir fait une «ER», passent dans le service civil. L'Union des villes suisses reconnaît l'intérêt de l'armée à disposer de suffisamment de soldats. Elle recommande toutefois une réforme globale plutôt que des mesures portant uniquement sur le service civil. Les civilistes fournissent des prestations importantes, y compris dans le secteur social des villes.

Révision de la Loi sur le droit d'auteur

Après le rejet de l'objet à la session de printemps, le Conseil des États va à nouveau se saisir de la révision de la Loi sur le droit d'auteur. Pour les villes et les communes, il est essentiel que les bibliothèques ne soient pas frappées de taxes supplémentaires. Il faut plutôt ancrer le statu quo dans la loi.

Procédures de consultation

Plan sectoriel des surfaces d'assolement

Dans le cadre de l'audition sur le plan sectoriel remanié des surfaces d'assolement (PS SDA), l'Union des villes suisses se félicite des efforts accomplis pour rendre plus efficace la mise en œuvre de la protection des terres agricoles et l'organiser avec plus de flexibilité à l'aide d'informations pédologiques standardisées. Elle insiste toutefois sur les coûts que cela implique et demande que les dépenses communales fassent l'objet d'un dédommagement correspondant de la part de la Confédération et des cantons. L'UVS accueille sur le principe favorablement l'idée du fonds cantonal de compensation dans lequel on pourrait ver-

ser des dédommagements proportionnels à la surface en cas de consommation de surfaces d'assolement, en précisant toutefois que les projets communaux doivent eux aussi impérativement pouvoir être compensés. L'Union des villes suisses adresse un appel particulier aux cantons en leur demandant de collaborer avec leurs villes et communes et de les informer en temps utile des dispositions prises dans le contexte du PS SDA.

Prestations de mobilité multimodale

L'Union des villes suisses se félicite des avancées accomplies en matière de digitalisation, qui facilitent la création de chaînes de transport composées de différents modes de

transport. Elle porte un regard fondamentalement positif sur l'objectif du Conseil fédéral consistant à traiter les bases de données des offres de mobilité comme une infrastructure publique alimentée et utilisée sur un pied d'égalité par tous les fournisseurs autorisés. L'UVS a toutefois émis deux réserves sur le projet de consultation: premièrement, tous les fournisseurs et plateformes ayant accès aux données doivent se voir appliquer les mêmes droits et devoirs. Deuxièmement, la Confédération doit montrer comment elle imagine les étapes suivantes.

Autres consultations disponibles sous:
www.uniondesvilles.ch

ACTUALITES

L'UVS dans la ligne de mire

Après le oui à la RFFA: les villes attendent une répartition équitable des charges



Le réjouissant oui des électrices et électeurs à la réforme fiscale et au financement de l'AVS (RFFA) ouvre la voie à la mise en œuvre

de la réforme de l'imposition des entreprises, qui s'impose d'urgence. La forme concrète que prendra cette réforme dépend largement des projets cantonaux. L'Union des villes suisses et la Conférence des directrices et directeurs des finances des villes CDFV demandent aux cantons de mettre en œuvre la clause communale inscrite dans la RFFA et de faire participer l'échelon communal de manière adéquate aux mesures de compensation de la Confédération. L'intégration d'une clause communale formulée clairement dans la nouvelle version de la réforme de l'imposition des entreprises est l'une des raisons essentielles ayant incité les villes à donner leur accord à la RFFA.

De même, l'Union des villes suisses se félicite du oui au durcissement de la loi sur les armes. Celui-ci permet de reprendre les modifications du droit européen sur les armes, qui tiennent mieux compte des menaces actuelles qui pèsent sur la protection de la population contre l'utilisation abusive des armes. Le oui a permis d'éviter que la Suisse ne quitte l'espace des États Schengen/Dublin, ce dont profitent également le tourisme en Suisse et l'économie dans son ensemble.

www.uniondesvilles.ch

L'Union des villes soutient dans les grandes lignes l'accord institutionnel



Le Comité de l'Union des villes suisses est largement favorable à l'accord-cadre entre la Suisse et l'UE. Les mécanismes institutionnels en particulier forment une base durable pour la poursuite du développement des relations bilatérales avec l'UE. Par contre, le résultat des négociations dans les domaines des mesures d'accompagnement et de la directive relative au droit des citoyens de l'Union est insuffisant aux yeux du Comité de l'UVS. S'agissant des aides d'État, le Comité attend du Conseil fédéral qu'il élabore les règlements de telle sorte que les activités, les entreprises et les institutions des villes et des communes ne soient pas limitées.

www.uniondesvilles.ch

Statistiques des villes suisses 2019: niveau de formation élevé dans les villes



Les villes suisses comptent de plus en plus de personnes ayant un diplôme de formation professionnelle supérieure ou d'une haute école. Aujourd'hui dans les grandes villes, deux personnes sur cinq ont un diplôme du degré de formation le plus élevé (41,3%), comme le montrent les «Statistiques des villes suisses 2019» de l'Union des villes suisses (UVS) et de l'Office fédéral de la statistique (OFS) et dont le thème particulier cette année est l'éducation. La part des personnes diplômées du degré tertiaire dans les 172 villes et communes urbaines considérées dans ces statistiques annuelles atteint 32,1%, se situant ainsi au-dessus de la moyenne suisse de 28,6%. Par ailleurs, cette publication contient des données entre autres sur la vie politique urbaine. On voit clairement que par rapport à l'année électorale nationale 2015, la répartition des sièges dans les parlements des villes est assez stable. Les Verts (+0,5%) et le PLR (+0,3%) ont enregistré les plus fortes progressions.

www.uniondesvilles.ch

Info UVS «L'avenir de l'espace public» sur les résultats de l'étude «Future public space»



L'espace public contribue de manière essentielle à la qualité de vie d'une ville. Quels sont les changements auxquels il faut s'attendre dans l'avenir, et comment les régions urbaines devront-elles y répondre? Sur mandat du Centre de l'espace public CEP, le Gottlieb Duttweiler Institute GDI a porté son regard sur l'avenir et présente dans l'étude «Future Public Space» cinq hypothèses qui façonneront probablement profondément l'espace public dans l'avenir. L'Info UVS sera l'occasion de rendre accessibles les résultats de l'étude ainsi que les approches de solution correspondantes, notamment pour les petites villes et communes d'agglomération. Des exemples tirés de la pratique montrent quelles possibilités d'action et quels projets font déjà leurs preuves. La manifestation s'adresse exclusivement aux membres de l'Union des villes suisses. Le nombre de participants est limité. La participation est gratuite.

www.uniondesvilles.ch

Brèves

Appel d'offres «Projets-modèles»

Pour la gestion des exigences croissantes posées aux espaces, on recherche des idées novatrices et des formes de collaboration. Dans le cadre des projets-modèles, la Confédération soutient aussi des projets à l'échelle du quartier. Les propositions de projets peuvent être déposées jusqu'au 2 septembre 2019.

www.projetsmodeles.ch

Colloque sur la gestion des bruits

L'Association pour le droit de l'environnement (ADE) consacre son colloque annuel du 19 juin à la question de la gestion des bruits de la vie quotidienne et des loisirs. Cette manifestation offre l'occasion de s'informer sur la jurisprudence actuelle, les instruments préventifs destinés à limiter le bruit, les réglementations sur la protection contre les immissions ou encore sur la nouvelle aide à l'exécution du Cercle Bruit «Détermination et évaluation des nuisances sonores liées à l'exploitation des établissements publics».

www.vur-ade.ch

Académie des dépendances 2019

La Coordination politique des addictions (NAS-CPA) organise les 19 et 20 septembre à Ascona l'Académie des dépendances, un forum d'échange d'idées et de connaissances consacré aux questions et défis futurs de la politique suisse des addictions. Cette manifestation placée sous la devise «Human Enhancement» se penchera sur le thème de l'addiction dans l'univers de l'être humain auto-optimisé.

www.academie-des-dependances.ch

Les centres familiaux: points de contact

Les centres familiaux sont appréciés comme lieux de rencontre. Ils ont une importance croissante en tant que plaque tournante et moteur des offres du domaine de la petite enfance. Le réseau «Netzwerk Bildung und Familie» et le département Familles de la Direction de la sécurité de Bâle-Campagne organisent le 14 juin à la Haute école spécialisée de la Suisse du Nord-Ouest un congrès sur le thème.

www.bildungundfamilie.ch (en allemand)

Agenda

Union des villes suisses UVS

- 2 juillet 2019** **Info UVS «L'avenir de l'espace public»** à Berne
Informations: Julia Imfeld, téléphone 031 356 32 32, julia.imfeld@staedteverband.ch
- 5/6 septembre 2019** **Journée des villes 2019** à Coire
Informations: Christina Grab, téléphone 031 356 32 32, info@staedteverband.ch
- 29 octobre 2019** **Colloque d'automne Réseau Quartiers Vivants** à Berne
Informations: Julia Imfeld, téléphone 031 356 32 32, netzwerk@lebendige-quartiere.ch
- 5 novembre 2019** **Colloque «Alimentation durable dans les villes et les communes»** à Zurich
Informations: Barbara Brechbühl, téléphone 031 356 32 32, barbara.brechbuehl@staedteverband.ch

Sections de l'Union des villes suisses

- 3 juin 2019** **Assemblée générale et colloque de la Conférence des villes pour la mobilité
Comment continuer avec l'infrastructure vélo?** à Berne
Informations: Paul Schneeberger, téléphone 031 356 32 32, info@skm-cvm.ch
- 26 juin 2019** **Assemblée générale de l'Association suisse Infrastructures communales** à Genève
Informations: Stephanie Glutz, téléphone 031 356 32 42, stephanie.glutz@kommunale-infrastruktur.ch
- 13 septembre 2019** **Conférence de l'Initiative des villes pour la formation et de l'Initiative des villes pour la
politique sociale «Villes et politique de la petite enfance»** à Winterthour
Informations: info@staedteinitiative.ch
- 13 septembre 2019** **Colloque de la Conférence des directrices et directeurs des finances des villes «Investitions»** à Berne
Informations: Karin Christen, téléphone 031 356 32 32, karin.christen@staedteverband.ch
- 26 septembre 2019** **Save-the-date – 17^{ème} Congrès de la sécurité urbaine CDSVS/SCPVS/PSC** à Berne
Informations: Christoph Lienhard, téléphone 044 411 70 30, info@kssd.ch

Divers

- 18 juin 2019** **Swiss Governance Forum «Regieren in der Schweiz»** à Berne (patronage: UVS)
Informations: www.kpm.unibe.ch
- 19 juin 2019** **Colloque ADE «Bruits de la vie quotidienne et des loisirs – un foyer de tensions juridiques
et sociales»** à Soleure
Informations: www.vur-ade.ch
- 12 septembre 2019** **Journée technique VSS «Gestion des autocars de tourisme et de grandes lignes en milieu urbain»**
à Berne (patronage: UVS)
Informations: www.vss.ch
- 16-19 septembre 2019** **Arène de la mobilité suisse** à Berne (patronage: UVS)
Informations: www.mobilitaetsarena.ch

Impressum

Éditeur: Union des villes suisses UVS, Monbijoustrasse 8, Case postale, 3001 Berne
Rédaction: Marius Beerli, Dominic Blumenthal, Barbara Brechbühl, Karin Christen, Julia Imfeld, Carol Mauerhofer, Maja Münstermann, Paul Schneeberger, Martin Tschirren;
traduction: proverb; Photos: Rolf Siegenthaler; page 2: màd.
Téléphone: 031 356 32 32, www.uniondesvilles.ch
Abonnement à focus: info@uniondesvilles.ch